



*Syndicat SUD-Rail
de la région de Lyon*

Lyon, le 28/10/2021

Monsieur J.C. FOUCRIT

Directeur ESV TGV Rhône-Alpes

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 5 octobre 2021, nous vous avons adressé une demande de concertation immédiate pour laquelle nous avons été reçus le 7 octobre 2021. La direction n'a pas apporté les réponses attendues aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT de l'UO Trains de Lyon de l'ESV TGV Rhône-Alpes ainsi que tous les agents amenés à les remplacer

Du jeudi 4 novembre 2021 à 04h00 jusqu'au lundi 10 janvier 2022 à 08h00.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

Pass Sanitaire pour les ASCT : SUD-Rail réaffirme une nouvelle fois qu'aucun agent ne doit être péjoré professionnellement et financièrement suite à la mise en place du Pass Sanitaire.

SUD-Rail réclame une nouvelle fois que la direction s'engage à mettre à disposition les structures permettant aux ASCT de réaliser des tests gratuits. A défaut, SUD-Rail réclame le remboursement intégral par l'employeur des tests réalisés par les ASCT pour pouvoir continuer d'exercer leur travail.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Stéphane BOULADE